

Tu es à un âge où tu souhaites  
devenir plus autonome en ayant  
ton propre logement ?

Sache qu'il y a plusieurs choses à  
savoir avant de te lancer.  
Cette brochure va t'aider à y  
voir plus clair, à t'aider dans tes  
démarches et te conseiller afin de  
louer un logement.

N'oublie pas que, si tu as une  
question, l'équipe d'InforActions est  
là pour y répondre !

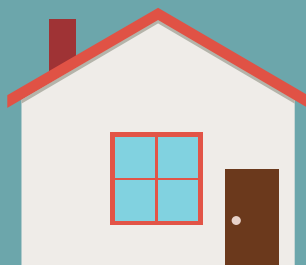


# AVOIR SON PROPRE LOGEMENT



# Table des matières

<b>QUITTER LA MAISON DES PARENTS</b>	<b>3</b>
Devenir autonome	3
<b>TON LOGEMENT</b>	<b>4</b>
1. Trouver un logement	4
1.1. Les questions à se poser lors de la visite du logement	5
1.2. Signer un contrat de bail	5
1.3. L'état des lieux	6
1.4. La caution	6
1.5. Faire une assurance	6
<b>LES DOCUMENTS À RÉALISER</b>	<b>7</b>
1. Déclarer ton changement d'adresse	7
2. Raccordements	8
2.1. Le gaz et l'électricité	8
2.2. L'eau	8
2.3. Internet, téléphone et télévision	8
<b>TES DROITS</b>	<b>9</b>
1. Les allocations familiales	9
2. La mutuelle	9
3. Les maisons médicales	10
<b>TON ARGENT</b>	<b>11</b>
1. Établir un budget	11
2. Meubles et déco	12
<b>TE FAIRE AIDER</b>	<b>14</b>
1. Tes parents	14
2. Aide sociale et psychologique	14
3. Les services spécialisés	15
3.1. L'AViQ	15
3.2. Les services de transition 16/25	15
3.3. Les services d'accompagnement	15
3.4. Les Service de Logements Supervisés	15
3.5. Les logements sociaux	16
<b>ADRESSES UTILES</b>	<b>16</b>



# QUITTER LA MAISON DES PARENTS

## DEVENIR AUTONOME

---

S'engager

Devenir autonome

Gérer un budget

Être responsable

Respecter ton bail

Payer tes factures

Cuisiner

Faire ses courses

Entretien ton logement



Prendre son autonomie est une étape importante dans la vie, tu pourras te gérer seul et vivre comme tu l'entends à condition d'être bien préparé...

Avant d'entamer quoi que ce soit, réfléchis bien si tu es capable de vivre seul et si tu as assez d'argent pour cela.

# TON LOGEMENT

1.

## TROUVER UN LOGEMENT

---

La première étape est de trouver un logement en fonction de tes besoins et surtout tes moyens.

Rechercher par toi-même :

- **Le centre Infor Jeunes** propose un service logement (principalement étudiants). Tu peux voir les annonces sur [www.inforjeunestournai.be](http://www.inforjeunestournai.be) ou dans nos bureaux à partir du mois de juin.
- **Les journaux toutes-boîtes** proposent régulièrement des petites annonces de logement.
- **Plusieurs revues toutes-boîtes** sont spécialisées dans l'immobilier.
- **Internet** : Immoweb, ImmoVlan, Infor Jeunes, le site de la ville où tu veux t'installer, etc.

Rechercher avec des professionnels :

- **Les agences immobilières.** Avec cette option, tu donnes tes critères à l'agent immobilier et il se charge de trouver et te faire visiter un logement qui pourrait te convenir. Mais attention, pour ces services, tu devras payer des frais de dossier.

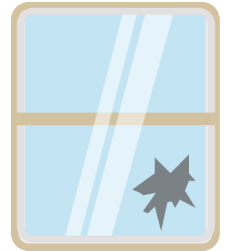
## 1.1. LES QUESTIONS À SE POSER LORS DE LA VISITE DU LOGEMENT

- Quelles sont les charges à payer ? Existe-il un forfait ?
- Quelles sont les parties communes ? Avec combien de personnes devras-tu les partager ?
- Qui s'occupe de l'entretien des communs ?
- Y-a-t'il un règlement d'ordre intérieur ? Que contient-il ?
- Le logement est-il correctement isolé (chauffage, bruit, ...) ?
- Proximité avec les commerces, les transports en commun, l'école, le travail... ?

**N'hésite pas à questionner le propriétaire.**

### Astuce !

Fais bien attention aux **signes d'insalubrité**, comme par exemple des tâches d'humidité sur les murs, de la moisissure, l'état des portes et des fenêtres. N'hésite pas à tester le robinet, chasse d'eau, ouvrir et fermer portes et fenêtres, etc.



## 1.2. SIGNER UN CONTRAT DE BAIL

Quel que soit le type de logement que tu loues, tu dois signer un **contrat de bail**. Celui-ci doit être fait par écrit et doit comporter tous les éléments concernant les droits et devoirs du locataire et du propriétaire comme :

- les noms des deux parties  
(= **le propriétaire et toi, locataire**),
- le montant du loyer,
- la date de début de location ainsi que la date de fin,
- les parties communes, etc.

Une fois que le contrat est signé, cela signifie que **tu en acceptes toutes les conditions.**

Il est donc important de tout lire et poser des questions si tu ne comprends pas tout.

Tu n'es pas obligé de signer le contrat tout de suite, tu peux demander un moment pour le lire. **Si tu as des doutes, n'hésite pas à le faire lire par un professionnel ou à ta famille.**

### 1.3. L'ÉTAT DES LIEUX

**L'état des lieux se fait avant ton arrivée dans le logement et avant ton départ à la fin du bail.** Le principe est que le logement sera inspecté afin de voir s'il y a eu des dégâts ou non. Par exemple, s'il y a un coup dans le parquet avant ton arrivée, on ne pourra pas dire que c'est toi qui l'a causé.

### 1.4. LA CAUTION

En général, il s'agit de **2 mois de loyer** que tu dois donner sur un compte à ton propriétaire. Cette caution est une protection pour lui; s'il constate que tu as fait des dégâts, il pourra prendre dans la caution pour réparer. D'où l'importance de l'état des lieux. Si rien n'est constaté, tu pourras alors récupérer ta caution.

### 1.5. FAIRE UNE ASSURANCE

Il est aussi important de réaliser une assurance qui couvre tes biens personnels et qui interviendra en cas d'incendie et de dégâts des eaux. Même si le propriétaire possède une assurance pour son bâtiment, celle-ci ne couvre pas le locataire.



# LES DOCUMENTS À RÉALISER

## 1. DÉCLARER TON CHANGEMENT

Lorsque tu changes de domicile, tu dois t'adresser à l'administration communale de l'endroit où tu vas habiter.

Par exemple : si tu viens de Mouscron et que tu t'installes à Tournai, tu devras te rendre à l'administration communale de Tournai.

1. Tu recevras alors une «déclaration de changement de domicile».
2. Un agent de quartier passera chez toi, sans prévenir, afin de vérifier que tu habites bien à l'adresse indiquée.  
**Tu dois donc être présent lors de son passage.**
3. Après son passage, retourne à l'administration communale afin de confirmer ton changement d'adresse.

N'oublie pas ensuite d'informer de ton changement d'adresse à :

- ton **travail**, ton **école** ou ton **centre de formation** ;
- ta **mutuelle** ;
- la **société de transports en commun** si tu as un abonnement et/ou n'oublie pas de changer ton adresse sur le certificat d'immatriculation de ton véhicule si tu en possèdes un ;
- tes **fournisseurs d'énergie, d'eau et de télédistribution** ;
- ta **banque**, ta **compagnie d'assurance**, tes **services de cartes de fidélité**, tes **abonnements magazines**, etc.
- enfin, n'oublie pas d'emporter **chez toi** tous tes **documents d'identité** (carte d'identité, passeport, carte de séjour, etc.), **tes papiers et vignettes de mutuelle**, **tes attestations scolaires**, etc.

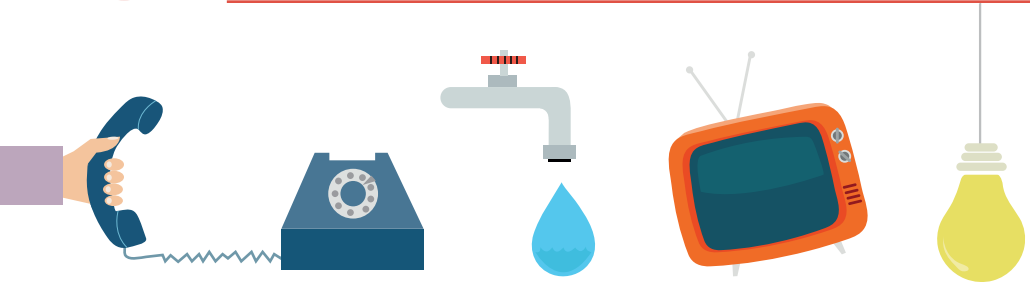
### Astuce !

La poste a un service qui permet d'envoyer ton courrier à ta nouvelle adresse, il s'agit de « Do my move », ce service coûte 24,95€ pour 4 mois, plus d'informations ici : [www.bpost.be](http://www.bpost.be).

# 2.

## RACCORDEMENTS

---



Une fois que tu es chez toi, tu devras contacter différents fournisseurs afin de les avvertir du changement de locataire et remettre les compteurs à zéro. Il s'agit de l'eau, le gaz et l'électricité.

### 2.1. LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ

Dans ton logement, tu as besoin d'un raccordement au gaz et à l'électricité, c'est ce qui te permet de cuisiner, te chauffer et t'éclairer. Pour cela, tu devras choisir un fournisseur. Pour t'aider, rends-toi sur ce site qui permet de tous les comparer : [www.mesfournisseurs.be](http://www.mesfournisseurs.be)  
Une fois que tu as choisis, téléphone-leur afin de te mettre en ordre et pouvoir ainsi payer les factures.

### 2.2. L'EAU

Même principe avec l'eau. Ici, il n'existe qu'un seul fournisseur qui est la SWDE : [www.swde.be](http://www.swde.be). Tu devras également payer des factures liées à ta consommation d'eau.

### 2.3. INTERNET, TÉLÉPHONE ET TÉLÉVISION

Enfin, tu devras également trouver un fournisseur pour avoir la télévision et Internet. Tu peux également avoir une ligne de téléphone fixe, à voir si ton GSM te suffit. Là aussi, tu peux comparer les offres via ce site : [www.mesfournisseurs.be](http://www.mesfournisseurs.be)



# TES DROITS

## 1. LES ALLOCATIONS FAMILIALES

---

Si tu es encore aux études ou si tu es en stage d'insertion socioprofessionnel au Forem, tu as encore droit à tes allocations familiales. Tu peux également demander auprès de ta caisse d'allocation si tu veux les obtenir toi-même.

Montants de base des allocations familiales :

90,28 € €	pour un premier enfant.
167,05 € €	pour un deuxième enfant.
249,41 €	à partir du troisième enfant.

## 2. LA MUTUELLE

---

Il s'agit de l'organisme dont le rôle est de rembourser (en partie ou totalement) les soins de santé. L'affiliation à une mutuelle est obligatoire en Belgique.

Si tu n'habites plus chez tes parents et que tu as moins de 25 ans, tu restes affilié à leur mutuelle. Tu dois t'affilier à ta propre mutuelle lorsque :

- tu travailles (le job étudiant ne compte pas !)
- tu as plus de 25 ans ;
- tu as des allocations d'insertion ou de chômage sur base de tes études.

## Attention !

Lorsque tu t'affilies, tu dois payer une cotisation pour obtenir des avantages de la mutuelle ainsi qu'une assurance complémentaire pour : le transport en ambulance, le remboursement d'autres frais paramédicaux, l'hébergement dans un centre de repos, etc.

Renseigne-toi afin de choisir celle qui correspond le mieux à tes besoins.

# 3.

## LES MAISONS MÉDICALES

---

Si tu estimes que les consultations chez le médecin sont trop chères, sache qu'il existe une possibilité pour obtenir des soins moins chers : les maisons médicales.

Tu peux y être suivi par une équipe de médecins généralistes, kinésithérapeutes, infirmiers (ères), travailleurs sociaux, accueillants(es), professionnels de la santé mentale, etc. Les maisons médicales dispensent des soins de médecine générale de première ligne et donnent une information médicale et sociale.



# TON ARGENT

Tu viens de le voir, avoir un logement veut dire que tu vas devoir dépenser de l'argent. Il est donc important que tu puisses le gérer afin de ne pas avoir de mauvaises surprises en fin de mois.

## 1. ÉTABLIR UN BUDGET



L'argent que tu possèdes peut venir de plusieurs sources en fonction de ta situation :

- Ton salaire si tu travailles
- Tes allocations de remplacement de revenu et/ou d'intégration
- Tes allocations familiales si tu es demandeur d'emploi ou encore à l'école

Sur base de ce que tu gagnes, voici un exemple d'élément que tu devras dépenser pour ton logement et pour vivre seul :

POSTES	MONTANTS PAR MOIS
Loyer	400€
Charges locatives (eau, gaz, électricité)	100€
Alimentation	151€
Frais de téléphone	25€
Déplacements	45€
Entretiens, lessive, hygiène	32€
Assurance logement	10€
Soins médicaux	11€
<b>Total</b>	<b>774€</b>

**Ce tableau est un exemple, à toi de l'adapter à ta situation personnelle.**

N'oublie pas que lorsque tu loues, tu devras payer une caution sur un compte qui représente **2 mois de loyer**. Fais attention aussi d'avoir un peu d'argent de côté **en cas d'imprévu**.

## 2. MEUBLES ET DÉCO

---

En général, le logement n'est pas meublé, tu vas donc devoir aussi prévoir de l'argent pour acheter tout ce qui est nécessaire pour vivre confortablement. Voici un exemple d'éléments indispensables dans un logement :

Chambre	Lit (sommier + matelas), garde-robe, draps et couvertures, cintres, rideaux, lampe, ...
Cuisine	Meubles de cuisine, ustensiles de cuisine, essuie de vaisselle, couvert, verres, tasses, assiettes, poubelle, électroménager (cafetière, grille-pain, micro-onde, ...), ...
Débarras	Machine à laver, table et fer à repasser, aspirateur, balais, produits d'entretiens, ...
Salle à manger	Tables à manger, chaises, commode, ...
Salle de bain et toilettes	Rangements et accessoires
Salon	Fauteuil, télévision, meubles, ...

### **Où trouver toutes ces choses ?**

À Tournai, tu trouveras tout ce qu'il te faut pour meubler et décorer ta maison.

Va dans les deux centres commerciaux où tu pourras trouver pleins de magasins à tous les prix :

Les Bastions :

**[www.lesbastions.com](http://www.lesbastions.com)** (Hema, Blokker, Leen Bakker, Action, Maison du monde, Brico).

Le zoning de Froyennes :

**[www.retaildetail.be/fr/magasins/aper%C3%A7u/FROYENNES](http://www.retaildetail.be/fr/magasins/aper%C3%A7u/FROYENNES)** (Carrefour, Blokker, Casa, Heytens, Leen Bakker, Brico, Vanden Borre, Well Décor Muraux, X O, Papa Dodo)

## Astuce !

Tu n'es pas obligé de tout acheter neuf, il existe des sites de seconde main où tu peux trouver plein d'objets et meubles moins cher.

[www.2ememain.be](http://www.2ememain.be)

[www.kapaza.be](http://www.kapaza.be)

[www.jannonce.be](http://www.jannonce.be)

[www.toutypasse.be](http://www.toutypasse.be)

[www.cashconverters.be](http://www.cashconverters.be)

Mise en garde : le principe de ces sites est qu'une personne met en vente un ou plusieurs objets. Un acheteur intéressé peut ensuite le contacter pour l'achat. Cela signifie que n'importe qui peut mettre des annonces. **Fais donc attention à :**

Ne pas donner ton adresse personnelle, rends-toi plutôt chez le vendeur.

Si on te propose un rendez-vous pour l'achat, vas-y avec quelqu'un.

Ne donne ou n'envoie JAMAIS l'argent avant d'avoir eu l'objet.



Si tu n'as pas la possibilité d'acheter une machine à laver, il existe des lavoirs pour laver ton linge :

### — À la Claire Fontaine

Quai Taille-Pierres, 13 à Tournai  
(ouvert 7j/7 de 7h à 20h)

### — Lavoir automatique

Rue Morel, 2 à Tournai  
(ouvert 7j/7 de 6h30 à 21h30)

### — Lavoir des Croisiers

Rue des Croisiers, 52  
(ouvert 7j/7 de 6h30 à 21h30)

### — Lavoir Saint-Martin

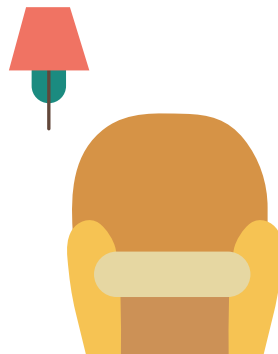
Chaussée de Douai, 6  
(ouvert 7j/7 de 7h à 21h30)

### — Lavoseul

Rue des Carmes, 57  
(ouvert 7j/7 de 8h à 22h)

### — Viaduc

Boulevard Eisenhower, 5  
(du lundi au vendredi : de 7h30 à 20h  
et samedi de 7h30 à 15h30)



# TE FAIRE AIDER

## 1. TES PARENTS

---

N'hésite pas à demander à tes parents ou quelqu'un de ta famille de l'aide pour t'accompagner dans tes démarches.

## 2. AIDE SOCIALE ET PSYCHOLOGIQUE

---

Les centres de planning familial organisent des consultations sociales et juridiques (justice). En général, elles se font sur rendez-vous et sont payantes.

Les centres de guidance, les hôpitaux, les centres PMS des écoles, le médecin de famille, le service social des Hautes Ecoles et Universités, etc.



## 3. LES SERVICES SPÉCIALISÉS

---

### 3.1. L'AVIQ

L'Agence Pour une Vie de Qualité peut te renseigner sur toutes les aides que tu peux avoir en fonction de ton handicap.

[www.aviq.be](http://www.aviq.be)



Wallonie



**AViQ**

Agence pour une Vie de Qualité

Familles Santé Handicap

### 3.2. LES SERVICES DE TRANSITION 16/25

Il s'agit de services qui vont t'aider dès la fin de ta scolarité et même avant. Leur but est de te guider dans tes démarches, t'accompagner et te donner toutes les informations nécessaires pour que tu puisses devenir autonome. Par exemple :



### 3.3. LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

Leur rôle est de t'accompagner dans tes démarches quotidiennes. Tu es suivi par un éducateur et, avec lui, tu discutes du projet que tu veux réaliser. Pour t'inscrire dans ces services, tu dois les contacter afin de réaliser une demande d'intervention auprès de l'AViQ.

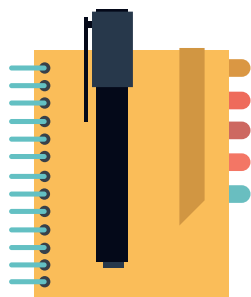
### 3.4. LES SERVICE DE LOGEMENTS SUPERVISES

Dans ces services, tu seras logé dans un logement seul et tu seras suivi par un éducateur afin de t'aider à gérer ton logement. Le but étant que tu puisses apprendre les bases avant de te lancer seul.

## 3.5. LES LOGEMENTS SOCIAUX

Ces types de logements sont destinés à des familles ou personnes seules ayant un bas revenu. En Wallonie, c'est la Société Wallonne du Logement qui pourra t'informer et te guider dans les démarches et conditions d'accès. À Tournai, il existe également des services spécialisés (voir adresses utiles).

Attention : la plupart de ces services ont une liste d'attente. Tu dois donc t'y prendre à l'avance pour ne pas devoir attendre trop longtemps avant de pouvoir avoir une place.



### ADRESSES UTILES

#### ADMINISTRATION COMMUNALE DE TOURNAI

##### Hôtel de Ville

Enclos Saint-Martin, 52 – 7500 Tournai

Tél. : 069 33 22 11 – Fax. : 069 23 57 16

E-mail : [administration.communale@tournai.be](mailto:administration.communale@tournai.be)

Site : [www.tournai.be](http://www.tournai.be)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

Attention, les heures d'ouvertures varient en fonction des services, renseigne-toi sur le site.



## AIDE ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GÉNÉRAL

### **Dispositif d'Urgence Sociale - CPAS de Tournai**

Service de garde du CPAS de Tournai pour toutes demandes d'aide sociale urgente

Tél. : 0477 37 37 97 du lundi au vendredi de 17h à 8h, les week-ends et jours fériés, 24h/24.

## RELAIS SOCIAL URBAIN DE TOURNAI

Rue des Sœurs de la Charités, 11 - 7500 Tournai

Tél. : 069 77 78 42 - 0475 69 67 63

E-mail : [relais.social.tournai@gmail.com](mailto:relais.social.tournai@gmail.com)

Site : [www.relaissocialtournai.be](http://www.relaissocialtournai.be)

## ALLOCATIONS FAMILIALES

### **Agence Fédéral pour les Allocations Familiales - FAMIFED.**

Bureau Provincial du Hainaut

Rue Léopold, 23 - 6000 Charleroi

Tél. : 071 20 11 00 - Fax. : 071 30 14 57

E-mail : [hainaut.fam@famifed.be](mailto:hainaut.fam@famifed.be)

Site : [www.famifed.be](http://www.famifed.be)

Accueil permanence les jours ouvrables de 9h à 16h30

Accueil téléphonique lundi de 8h à 12h et du mardi au vendredi de 8h à 16h30

## AVIQ - AGENCE POUR UNE VIE DE QUALITÉ

### **Bureau régional de Mons**

Boulevard Gendebien, 3 - 7000 Mons

Tél. : 065 32 86 11

E-mail : [br.mons@aviq.be](mailto:br.mons@aviq.be)

Site : [www.aviq.be/handicap](http://www.aviq.be/handicap)

## CENTRES DE PLANNING FAMILIAL

### **Centre Aurore Carlier**

Rue de Cordes, 8 – 7500 Tournai  
Tél. : 069 84 84 59 – Fax. : 069 84 83 04  
E-mail : [centre@aurorecarlier.be](mailto:centre@aurorecarlier.be)

### **Centre « Au Quai »**

Rue du Quesnoy, 19 – 7500 Tournai  
Tél. : 069 21 40 76 – Fax. : 069 21 40 76  
E-mail : [planning-familial@auquai.be](mailto:planning-familial@auquai.be)

### **La Famille Heureuse**

Rue de la Wallonie, 16 – 7500 Tournai  
Tél. : 069 84 72 04 – Fax. : 069 84 72 02  
E-mail : [fhtournai@gmail.com](mailto:fhtournai@gmail.com)  
Site : [www.planningfamilialtournai.be](http://www.planningfamilialtournai.be)

## COMMISSION D'AIDE JURIDIQUE

Place du Palais de Justice, 4 – 7500 Tournai  
Tél. : 069 36 00 08 – Fax. : 069 36 00 09  
Site : [www.cajtournai.be](http://www.cajtournai.be)

## INFOR JEUNES TOURNAI

Rue Saint-Martin, 4-6 – 7500 Tournai  
Tél. : 069 22 92 22  
E-mail : [tournai@inforjeunes.be](mailto:tournai@inforjeunes.be)  
Site : [www.inforjeunestournai.be](http://www.inforjeunestournai.be)

# LOGEMENT

## **Sites Internet :**

[www.immotransit.be](http://www.immotransit.be)

[www.immoweb.be](http://www.immoweb.be)

[www.inforjeunestournai.be](http://www.inforjeunestournai.be)

[www.notaire.be](http://www.notaire.be)

[www.vlanimmob.be](http://www.vlanimmob.be)

[www.wapi-annonces.be](http://www.wapi-annonces.be)

## **Logements sociaux :**

### **Agence Immobilière Sociale Tournai logement**

Avenue des Sapins, 1 – 7500 Tournai

Tél. : 069 84 08 94

Permanences le mardi de 14h à 17 et le jeudi de 8h30 à 11h.

### **C.P.A.S. – service logement**

Rue de la citadelle, 118 – 7500 Tournai (entrée via la rue de barges)

Tél. : 069 88 45 09

Permanence le mardi de 8h30 à 12h. Possibilité de rendez-vous.

### **Le DAL – Collectif Droit Au Logement Tournai**

Rue de Paris, 7 – 7500 Tournai

Tél. : 069 30 44 29

E-mail : [info@daltournai.be](mailto:info@daltournai.be)

Site : [www.daltournai.be](http://www.daltournai.be)

### **Logis Tournaisien**

Avenue des Bouleaux, 75B – 7500 Tournai.

Tél. : 069 22 27 41 – Fax: 069 36 29 01

E-mail : [info@lelogistournaisien.be](mailto:info@lelogistournaisien.be)

Site : [www.lelogistournaisien.be](http://www.lelogistournaisien.be)

### **Société Wallonne du Logement (SWL)**

Rue de l'écluse 21 – 6000 Charleroi

Tél. : 071 20 02 11 – Fax: 071 30 27 75

E-mail: [communication@swl.be](mailto:communication@swl.be)

Site : [www.swl.be](http://www.swl.be)

## MAISONS D'ACCUEIL – ACCUEIL D'URGENCE

### – Aux Chênes de Mambré ASBL

Rue Albert, 33 – 7540 Kain

Tél. : 069 22 91 41

Hommes et femmes avec ou sans enfants.

### – L'Espérance

Avenue d'Audenarde, 224 – 7540 Kain

Tél. : 069 22 67 34

Femmes avec enfants ou futures mamans.

### – L'Étape

Rue du Sondart, 17 – 7500 Tournai

Tél. : 069 21 45 34

Hommes et femmes avec ou sans enfants.

### – La Consoude

Rue de la Citadelle, 118 – 7500 Tournai

Tél. : 069 22 10 24

Femmes victimes de violences.

### – Les Oliviers

Rue Blandinoise, 13 – 7500 Tournai

Tél. : 069 23 56 08

Hommes et femmes (sans enfants) de 18 à 25 ans.

### – Terre Nouvelle

Rue de Menin, 3 – 7700 Mouscron

Tél. : 056 34 62 85

Hommes et femmes avec ou sans enfants.

## MAISON DE JUSTICE – CONSEILS JURIDIQUES

Rue Frinoise, 33B – 7500 Tournai

Tél. : 069 25 20 00 – Fax. : 069 67 09 27

E-mail : [maisondejustice.tournai@cfwb.be](mailto:maisondejustice.tournai@cfwb.be)

## MAISONS MÉDICALES

### — La Venelle

Rue de la Madeleine, 62 – 7500 Tournai  
Té. : 069 84 87 33

### — Le Gué

Rue Saint Piat, 56 – 7500 Tournai  
Tél. : 069 22 28 37

### — Maison Médical asbl

Vieux Chemin d'Ere, 9 – 7500 Tournai  
Tél. : 069 22 60 93

## SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

### — Service d'accompagnement Provincial Pour Personnes Handicapées

Boulevard des Combattants, 82 – 7500 Tournai  
Tél. : 069 21 18 23  
E-mail : sac.tournai@hainaut.be

### — L'Essentiel

Boulevard des Déportés, 50-52 – 7500 Tournai  
Tél. : 069 68 73 00  
E-mail : lessentiel.sac@hotmail.com

### — L'Échelle

Rue Saint Joseph, 2 – 7700 Mouscron  
Tél. : 056 84 67 04  
E-mail : echelle.asbl@belgacom.net

## SERVICES DE LOGEMENT SUPERVISÉ

### — Association corail

Rue Léopold, 20 – 7700 Mouscron  
Té. : 056 34 45 11

### — Home Charles Vanneste

Chaussée de Dottignies, 124 – 7730 Estaimpuis  
Tél. : 056 34 72 34

### — Home Valère Delcroix

Boulevard Lalaing, 43 – 7500 Tournai  
Tél. : 069 88 44 32

### — Institut du Bon Pasteur

Rue d'Hoyaux, 6 – 7602 Bury  
Tél. : 069 77 51 02

### — Institut Montfort

Rue du Crétinier, 184 – 7712 Herseaux  
Tél. : 056 85 69 69

### — Les Blés d'Or

Route de Velaines, 23 – 7543 Mourcourt  
Tél. : 069 23 22 64

### — SLS de Tournai

Boulevard des Combattants, 82 – 7500 Tournai  
Tél. : 069 84 05 20

## SERVICES DE TRANSITION 16/25

### — L'Amarrage

# Place de Roucourt, 11 – 7601 Roucourt  
# Quai des Salins, 34a – 7500 Tournai  
Tél. : 069 84 69 11

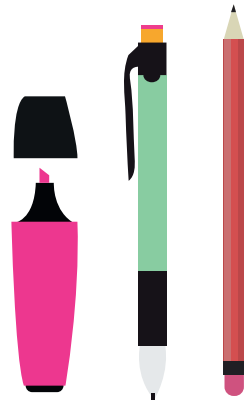
**— InforActions**

Rue Saint-Martin, 4/6 – 7500 Tournai

Tél. : 069 42 29 82

E-mail : [contact@inforactions.be](mailto:contact@inforactions.be)

Site : [www.inforactions.be](http://www.inforactions.be)



# NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Infor  
Actions   
Transition 16-25



[www.inforactions.be](http://www.inforactions.be)



[contact@inforactions.be](mailto:contact@inforactions.be)



069/42 29 82



Rue Saint-Martin, 4-6  
7500 Tournai